

## Article

---

« La main courante en HLM et l'événement »

Jean-François Laé

*Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, 1996, p. 177-188.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001399ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## La main courante en HLM et l'événement



JEAN-FRANÇOIS LAÉ

---

La main courante et l'événement. Ce titre peut surprendre. Un événement est-il nécessairement consigné dans un texte, un compte rendu, ou classé dans des archives ? Pas vraiment lorsque l'ordre normal des apparences va de soi, quand les rituels des interactions sont bien réglés. Oui, lorsqu'ils posent problème à ceux qui sont chargés de réguler les relations sociales et un ordre normal en HLM. Oui lorsque l'ordre des relations de voisinage ou plus encore quand les jeunes adolescents sont l'objet d'une forte réprobation<sup>1</sup>. Notre proposition d'analyse consiste donc à prendre exclusivement l'événement écrit par les gardiens, en considérant qu'il n'existe que « sous une description », avec des circonstances rapprochées, des liaisons ou des raccourcis, des analogies ou des similitudes qui énoncent une façon de percevoir les pratiques ordinaires des jeunes. C'est à partir de cette description écrite que nous nous autorisons à interpréter le sens des événements concernant les jeunes, en tant qu'ils sont décrits de telle ou telle manière.

Les pages qui vont suivre s'attacheront essentiellement aux écrits des gardiens d'immeuble, dans des quartiers HLM caractérisés par un retrait des institutions sociales, un remarquable éloignement du centre-ville — isolés parfois par des entrepôts désaffectés et par une bretelle routière infranchissable — des lieux où la paupérisation des personnes rebondit sur la stabilité des réseaux d'inter-connaissance et où la puissance publique n'intervient qu'en cas de crise majeures<sup>2</sup>. La main courante que nous exposerons ici vient de ces enclaves partielles dans lesquelles les instruments de socialisation des jeunes adolescents sont mal en point, la condition civile de certains dans un état de quasi-assujettissement. Ces lieux sont d'ailleurs nommés « cités », tellement la variation de contraintes est grande, les jeux d'emboîtement complexes, là où les petits enfermements se logent au sein même d'espaces ouverts.

---

1. Ce texte fait partie d'un travail d'ensemble sur « L'urgence et les gardiens d'immeuble », réalisé par des étudiants en thèse, M. Leroux, A. Madec, P. Makars, I. Raymond et M. Aubayle. Il répond à un appel d'offres du ministère du Logement et de l'Environnement, Plan Urbain, sur « Les situations d'urgence ». Voir le document final « En cas d'urgence, la gardienne est dans l'escalier ». Juin 1994, Plan Urbain, ministère du Logement. Il s'agit de deux quartiers nord de Paris et d'un quartier périphérique de Rouen.

2. La perspective adoptée consiste à reprendre la mise en scène des événements écrite par les gardiens d'immeuble, en s'attachant à rendre compte des effets de sens qu'elle produit. Ce travail sur la description est proche de la mise en scène des récits que nous avons présentée dans « Les récits du malheur », N. Murard et J. F. Laé, éditions Descartes et Cie, 1995.

Mais, plus précisément, pourquoi parler d'enclave partielle ? Parce que nous sommes dans des espaces d'habitat où les jeunes sont captifs, où l'accès à l'emploi est difficile, l'accès à la santé problématique, la régulation des rapports de voisinage délicate, les séries d'endettement et de contentieux divers formant des nœuds apparemment inextricables. Parler d'enclave partielle signifie que nous sommes dans un espace fait de multiples hostilités, aussi bien économiques et territoriales que relationnelles, qui rendent impossible l'anonymat, ce droit à l'indifférence qui est la définition même de l'espace public, cela même qui ne devrait pas. Sans ce droit à l'indifférence, nous sommes alors dans un espace de l'exclusivité, une qualité qui consiste ici à se lier absolument pour vivre, à répondre nécessairement présent à un réseau d'entente, ce qui définit justement l'exclusion. L'espace exclusif, c'est l'impossibilité de se dérober à l'attention et à la tension, là où aucun individu ne peut plus produire de l'ignorance et de la négligence. Impossible de tenir à distance l'autre puisque c'est un proche, un *alter ego* qui éprouve la même menace, celle d'une absence de règles publiques, d'accès à des droits, à des biens, à des services, à une intervention administrative. C'est dans ce contexte que nous avons choisi les écrits des gardiens d'immeuble, car ils nous ont semblé énoncer une certaine manière de dire ce qui se passait dans ces lieux, et de mettre à distance les jeunes adolescents en les rejetant dans l'exclusivité.

Nous pouvons donc suivre la façon dont les gardiens sont pris dans cette ambivalence : comment constituer un savoir sur les jeunes tout en fermant les yeux pour éviter les conflits, comment ne pas dénoncer « nos enfants » tout en indiquant un petit problème, éviter qu'ils gagnent du terrain, empiètent sur celui des adultes, encombre les caves, garages, halls, parkings, tout en acceptant quelques débordements. Pour eux, la tâche est difficile. Entre les enfants du bâtiment et ceux qui viennent d'ailleurs, la régulation est différente. On ne peut aisément incriminer « les siens », mais il faut pourtant consigner les événements. Si la lutte des territoires est sévère, reste à savoir jusqu'à quel point le gardien accepte de voir les « agissements » des jeunes ? Entre voir, consigner ou fermer les yeux, les mains courantes nous indiquent un seuil négociable<sup>3</sup>. Pourtant, il nous faut resituer cette lutte dans un cadre plus large, celui de l'ensemble des événements concernant les familles.

### LES ÉVÉNEMENTS TRAQUÉS PAR LA MAIN COURANTE

Le décor ainsi planté, envisageons directement les conditions de production de ces textes et leur contenu.

Ils ne sont pas forcément longs ni importants, remarquables ou déterminants, ces événements retranscrits dans la main courante des gardiens d'immeuble, souvent accompagnés d'un commentaire personnel, d'une note écrite qui les fixe au sol avant qu'ils ne s'envolent dans la rumeur. Rageusement et comme par nature, les événements des banlieues enclavées s'envolent rapidement, comme si la mémoire des lieux n'en voulait pas, s'évaporant subrepticement, à moins qu'ils n'échouent presque par hasard dans un procès-verbal de police, une fiche du SAMU, un compte rendu scolaire ou encore dans cette belle main courante des gardiens. C'est de celle-ci dont il sera question.

Nous avons lu et relu quelques centaines de rapports d'intervention de l'année 1993. Que peut-on dire de ces poussières d'événements, parfois raccourcis, souvent tronqués, toujours coupés de ce qui s'est passé avant puis après. Comment peut-on interroger ces faits transcrits, tout en sachant que ce sont des événements pourchassés et sous contrainte, apparaissant justement sous tension et sous condition ? Leur ordre est bien l'ordre institutionnel, c'est celui des gestionnaires HLM, du contrôle de l'habitant qui habite mal ou bien, qui fait du tort à son entourage. Pourtant, si ces événements sont bien torsadés par la poursuite même de ceux qui

3. Ces mains courantes concernent six gardiens dans deux cités différentes. Elles couvrent environ six mois d'activité. Écrits au jour le jour, ces textes sont comme des mémoires, ils consignent précieusement les incidents à l'adresse du siège social des HLM, permettant aux cadres administratifs de contrôler « la routine » des gardiens, d'orienter « l'attention » de ces derniers sur des profils d'événements, et de les aider à trouver les bonnes réponses.

les traquent, ne peut-on pas malgré tout en déduire des interjections ou un appel, des moments signifiants d'un mode de vie en HLM ? Ne s'ouvre-t-il pas des brèches entre les mots et les actions rapportées dans ces documents ? Il peut s'agir de rumeurs efficaces pour expulser une famille indésirable, pour condamner des jeunes ou éloigner un locataire trop bruyant. Ce peut être des intentions inadmissibles si elles étaient tenues devant un adjoint au maire, ou encore la manifestation d'un trouble que l'on ne peut plus supporter. Le plus souvent, ce sont des actions et des paroles dénoncées, vues ou entendues par autrui, qui se réalisent ou qui pourraient se réaliser, ce que l'on ose à peine appeler une menace. Chaque événement écrit est une menace : régulièrement c'est celui de l'adolescence.

Le constat qui rassemble tous les événements retranscrits dans la main courante est simple : la vie ici ne va pas de soi, elle menace autrui tout autant qu'elle est menacée<sup>4</sup>. Rien de surprenant jusque là.

### LE CADRE DE LA PLAINTÉ

Pourtant, lorsque surviennent des événements, ils sont immédiatement décodés à la lumière de la menace générale qui règne là, une exaspération et une crispation de fond à l'égard de choses qui ne sont pas à leur place, et qui sert de preuve aux jugements portés sur l'ensemble du voisinage. Le mode de vie est tendu, voire nerveux, et les objets dégradés sont sans cesse mis de l'avant pour montrer les écarts de comportement de l'un ou l'autre, de préférence un jeune ou une famille qui ne « tient pas » ses enfants, ou l'un de ces locataires qui vivent sur place au lieu d'aller travailler. Ces écarts, on peut encore les supporter, en s'accommodant avec son proche voisinage.

Mais la lecture devient vite saisissante lorsque surgissent les harcèlements, l'accrochage ouvert, l'injure soutenue par une dénonciation pressante et précise. Alors, de tristes personnages apparaissent, et l'on est tout de suite impressionné par la crainte et par cette peur ainsi répandue. « *Monsieur Forman a voulu tuer sa femme avec une tronçonneuse. En arrivant sur les lieux, celui-ci était déjà enchaîné par les policiers en civil. Ils l'ont embarqué en camion. Quelques jeunes ont voulu profiter de l'occasion pour entrer chez Mme Forman, en faisant semblant de demander de quoi il s'agissait. On les a mis dehors et nous avons dit à Mme Forman de ne laisser entrer personne. Il faut voir le plus vite possible comment remplacer ses carreaux de cuisine.* »

Non, l'homme à la tronçonneuse n'est pas l'ordinaire de la main courante, il est l'un des pôles attractifs qui cristallise les autres peurs, qui montre ce qu'il ne faut pas faire, mais ce qui s'est malgré tout déroulé là, dans l'immeuble juste en face. Ainsi chaque immeuble possède son grand drame personnel : la femme tombée du douzième étage, l'ascenseur écrasant un enfant, l'homme à la carabine, le feu dans la baignoire avec le chien... Tout cela est arrivé une fois, une seule, mais derrière ces événements s'étirent les petites craintes ordinaires, les frictions dont on ne sait de quel côté elles vont basculer. « *Monsieur Watt est très en colère car les égouts sont bouchés et les eaux de sa baignoire ne s'écoulent plus. J'ai appelé la société S. pour vérifier les écoulements de la cave et les égouts. Rien. Alors nous avons voulu vérifier chez Watt. Mais il ne voulait pas nous laisser entrer dans son appartement. Après un remords de conscience, il nous a ouvert, l'ouvrier et moi sommes entrés. L'ouvrier lui a fait des remarques, cela venait de chez lui. Watt n'était pas content du tout après moi. Alors je lui ai rendu le double de la clé de son logement qui était sur le tableau dans la loge.* »

Des colères de ce genre, nous en trouvons des dizaines et à tout propos. Baignoire bouchée, porte ouverte alors qu'elle devrait être fermée, porte fermée alors qu'elle devrait

4. La main courante des gardiens est une obligation professionnelle dans certains offices de HLM. Elle est retransmise tous les jours au siège social où l'encadrement peut réagir éventuellement par un « vu », « sans suite », « famille à revoir » ou encore par un ferme conseil au gardien : « Vérifier si l'assistante sociale est informée. » Sont précieusement conservées celles qui pourraient servir un jour, en cas de répétition de l'événement, pour un dossier à charge contre le locataire. Ce sont donc des documents à double détente : à la fois « trace » des mauvais locataires et en même temps travail de justification de l'activité de gardiennage.

être ouverte, ascenseur coincé... On se dit alors très vite que c'est un effet de lecture de mille événements en réalité dispersés dans l'année. C'est vrai.

La main courante massifie le dispersé, crée des monuments avec de misérables événements. De plus, si l'on se pose la question des raisons de l'existence de cette main courante, des motifs qui poussent à énoncer un problème, des différentes inflexions que peut subir un même événement, nous voyons que ces comptes rendus sont aussi bien des appels désespérés de la part du gardien que la narration d'événements contrôlables. La peur du gardien est aussi présente que l'événement savamment reconstruit et interprété.

Pourchassé par le gardien, l'événement est d'une part nié, puisque finalement nous nous apercevons qu'aucune institution ne le prend sérieusement en compte, sauf lorsque le drame éclate — blessure grave ou personnage honni et conspué —, mais il n'en pèsera pas moins le jour venu, dans une certaine mesure, lorsqu'il s'agira d'expulser ou de confirmer la suite logique en cas d'incident. Événement nié, et qui pourtant peut hypothéquer le futur, telle est l'immense torsion des faits que nous allons lire, une terrible déformation qui peut parfois effrayer.

### LE POINT DE VUE DU GARDIEN

Pourtant, nous ferons comme si c'était vrai.

Ces écrits ne disent pas la vérité, pas de doute, mais ils expriment une partie infime et presque confidentielle de ce qui se passe dans l'immeuble ou juste à ses pieds, dans le proche voisinage ou sous la rumeur. Nous nous attarderons donc sur ces événements mis en scène par écrit, sans chercher à démêler le vrai du faux, mais en suivant la visibilité de l'événement, les effets de sens et les réponses possibles avancées par les gardiens. En quoi et comment ces événements font-ils l'actualité des lieux ? Entre le professionnel, l'homme privé et le modulateur des forces du voisinage, le gardien travaille à rendre visibles et réels de petits faits, souvent pas plus gros qu'une mouche, et qui pourtant empoisonnent la vie quotidienne. Rendre visible l'événement ou une mouche ? Mais pourquoi et comment ?

Parce que le gardien vit sur place, il s'attarde surtout sur ce qu'il peut voir depuis sa fenêtre, ou lorsqu'il monte un à un les escaliers interminables, lorsqu'il fait son « tour » de cave, ou encore lorsqu'il assiste à une cérémonie au cours de laquelle les jeunes démontent une moto. Si nous voulons comprendre comment il saisit les événements qui vont suivre et qu'il a lui-même retranscrits, il faut rendre compte brièvement de son point de vue, de la perspective d'où il voit les choses.

L'un de ces points, c'est « sa tournée », ou sa « virée », comme il dit. C'est dans ce déplacement qu'il se heurte à des choses qui attirent son attention, sa vigilance sur l'état des lieux, une concentration sur les incidents possibles, les dégradations à charge ou à décharge.

*« Je commence le matin, il est 7 h 30. J'ouvre les volets et les lumières et je fais le tour du hall. Je vais dans les toilettes, si je vois un peu de saloperies, je ramasse. Puis je vais dans l'ascenseur. Si je vois que c'est vraiment dégoûtant, je prends un balai et je nettoie. Alors seulement je monte au 12<sup>e</sup> étage, pour descendre les escaliers à pied, pour vérifier les ampoules. Cela tous les matins. Si je juge qu'il y a des choses à faire, je le fais après ma permanence de 17 h, je prends mes ampoules et je refais un, deux, trois bâtiments.*

*8 h. Je regarde sur mon bureau ce que j'ai à faire. J'agrafe au mur ce qui est urgent. Des locataires commencent à venir sonner. Je leur demande toujours : donnez-moi votre numéro d'appartement. Avec ce numéro, je vois à qui j'ai affaire, et je vois ce qu'il y a à faire. Mais avant, je téléphone pour savoir ce que l'on peut faire, si c'est à la charge du locataire ou de l'office, et je retourne voir les gens pour leur dire « écoutez, c'est à votre charge, on y peut rien ». Si c'est vraiment une bricole, et que le plombier est là, je me débrouille avec lui et j'essaie d'arranger le locataire.*

*Entre 9 h et 10 h. Je fais ma permanence, et tous les ennuis arrivent sur mon bureau sans que j'aie à me lever. Puis vers 10 h, je vais au-devant du facteur. Le courrier qui ne correspond pas avec le nom des locataires, je lui redonne. Lorsque les boîtes aux lettres ne ferment plus, j'emmène le courrier avec moi, comme ça j'évite les ennuis. M<sup>me</sup> Debout, par exemple, elle descend parfois,*

*mais souvent elle ne descend pas. Je lui prends son courrier, comme ça, lorsqu'elle va descendre faire ses courses, elle prendra son courrier chez moi.*

*Après, je refais mon petit tour du matin, je retourne dans les étages des bâtiments que je redescends. J'y fais un peu de bricolage, une prise électrique, une minuterie, une porte coincée, un carton qui bloque l'ascenseur. Un chien qui aboie, je me renseigne. Une femme âgée que l'on n'a pas vue depuis deux jours. Une fenêtre grande ouverte toute la nuit alors qu'il fait 3 degrés. Je refais un petit tour dans chaque bâtiment, reviens chercher un outil, retourne là-bas. J'attends midi.*

*L'après-midi je redescends vers 13 h 30, je regarde un peu partout ce qui ne va pas, dans l'ascenseur et les halls. Je revois un peu mes ampoules, je vérifie si ce sont des ampoules qui ont été enlevées ou si ce sont des ampoules qui sont grillées.*

*Si c'est une ampoule qui a été enlevée, elle attendra après-demain pour qu'elle soit rechangée. Je ne vais pas m'amuser à mettre des ampoules comme ça pour qu'on me les prenne. Les locataires viennent alors me voir : "il n'y a pas de lumière." Je leurs réponds : "erreur, il y a de l'électricité, mais par contre, l'ampoule est partie ! Alors si je remets une ampoule, elle va elle aussi repartir !" Ainsi, ça calme le jeu, j'attends deux jours, et c'est tout.*

*L'après-midi, je refais ma permanence. Puis je recommence à faire mon tour. Je revisite. Je regarde les appartements qui sont fermés. J'ai plusieurs appartements qui ont été cassés. Alors je les surveille de près car on vient juste de les réparer.*

*C'est l'heure où je monte pour la première fois de la journée dans l'ascenseur, pour aller sur la terrasse qui couvre l'immeuble. Je regarde dans la machinerie s'il n'y a pas d'odeur de chaud, un court-circuit. Si le filin grince, je téléphone à Otis. Sans doute une mauvaise position de la cabine. Un simple réglage du câble à faire. Un câble, ça se lime vite. De la terrasse, j'en profite pour jeter un œil vite fait sur les parkings.*

*Puis c'est l'heure de descendre les escaliers un à un pour vérifier les cages à poubelle sur chaque palier. Je regarde s'il n'y a pas de poubelles en train de traîner. S'il y avait le feu, on serait responsable. Je regarde qu'il n'y ait pas trop de fouillis, des vélos de gosses ou des patins à roulettes. C'est vrai que lorsqu'ils sont sales, c'est mieux qu'ils sèchent sur le palier que dans l'appartement. Et c'est encore mieux que le balcon. Bref, je fais attention à ce que les cages poubelles soient propres.*

*Ce que j'essaie de faire, c'est de rendre bien les lieux, avec des plantes grasses, un hall impeccable, des peintures propres, une glace dans l'ascenseur, des hublots aux lumières, ça éviterait aux ampoules de partir.*

*En fin de journée, je téléphone à l'office HLM pour prévoir les interventions techniques à venir. »*

Parce que le gardien vit généralement sur place, il s'attarde surtout sur ce que l'on peut voir dans les escaliers, de la terrasse ou de ses fenêtres. Son « tour » est une cérémonie réglée par des heures précises, le hall, les escaliers, la terrasse le matin ; puis les cages à poubelle, les caves, les halls à vélo en fin d'après-midi. Rien d'étonnant à ce que les détails les plus abondants des mains courantes concernent les abords immédiats des appartements, les saletés et l'entretien, les objets qui traînent et les ampoules manquantes. Parfois jusqu'à la gêne : « *Lors de ma tournée dans les étages, j'ai trouvé des ordures déposées à même le sol. Ayant fouillé, j'ai trouvé du courrier au nom de Renard, dont une lettre de l'assurance Matmut, où il ressort que ce locataire n'est plus assuré par défaut de paiement* ». Le gardien est un véritable domestique des abords : il surveille, fouille et trifouille pour découvrir seringue ou courrier, un début d'incendie ou une gaine électrique mise à nue. Son mouvement consiste à faire et à refaire des tours, jusqu'à ce qu'il rencontre un problème, souvent une question matérielle et pratique : Qui a laissé sa porte ouverte ou sa porte ouverte ou ses poubelles n'importe où ? Mais qui donc tache le sol du hall ou bloque la minuterie avec une allumette ? Derrière la souillure quotidienne, bien sûr, l'événement peut surgir à tout instant et engager les personnes d'une tout autre manière. Les poubelles à même le sol, puis un courrier qui s'ouvre, une assurance non réglée, alors, une expulsion qui pourrait voir le jour ou plus simplement une poursuite ou un rappel à l'ordre de la part de l'office. Que l'on y prenne garde, l'événement n'est pas la dégradation du

bâtiment ou les souillures, qui ne sont là que comme l'écume, mais ces faits y conduisent si l'on arrive à fendre les mots.

Ce sont régulièrement les problèmes techniques qui rendent visibles les événements : fuites de gaz ou l'eau, coupure de courant, feu de poubelle, porte d'entrée bloquée, fusible qui a sauté, noms arrachés sur les boîtes aux lettres, vide-ordure bouché obligeant à pénétrer dans plusieurs appartements. Tourner dans les escaliers, vérifier les ascenseurs, les minuteriers, les caves, tourner tant et plus, jusqu'à l'anecdote imprévue : « *Il semble que M. V. n'occupe plus son logement depuis que la police est intervenue chez lui, il y a deux mois. Je suis allé voir dernièrement pendant quelques jours le soir. Pas de lumière dans le logement. D'après des locataires, il habiterait chez un copain, mais nous ne savons pas où.* » Surveiller les lumières en soirée, ou relever le compteur d'eau durant une semaine, pour vérifier si le locataire n'est pas parti, ou encore demander à la PMI si la famille a ou non retiré son dossier médical, en dernier recours, téléphoner sans dire son nom ou vérifier la boîte aux lettres. Tout est bon pour savoir si la personne est partie à la cloche de bois, si elle est hospitalisée, en vacances, avec ou sans ses enfants, si elle héberge d'autres personnes, si elle est malade. Jusqu'au jour où : « *Le locataire n'est pas là depuis dix jours. J'apprends qu'il est décédé à l'hôpital fin juillet. Il occupait seul le logement. Son fils vit en Australie, sa fille n'avait plus de contact avec lui. Seuls ses proches voisins s'occupaient de lui et possédaient un double des clés. Mais ils sont en vacances.* »

Des volets fermés un peu trop longtemps, une odeur persistante sous une porte, des bruits à répétition, une boîte aux lettres non vidée, une trace de roue de vélo, à partir du moindre élément, le gardien vous dira ce qui se passe : oui, l'événement a eu lieu. Or, il ne fait pas un compte rendu écrit à chaque odeur. Non. Il réserve sa plume pour les situations tendues, là où il ne peut rien faire ou lorsqu'il se sent menacé, ou encore lorsqu'il a exercé efficacement son autorité.

C'est dire que la sélection des événements s'organise autour de trois grands pôles : lorsqu'il s'agit de retablir la propreté, acquise de haute lutte, et dont il faut renouveler l'effort chaque semaine ; lorsqu'il s'agit de relations « entre nous » complexes, d'où s'échappent des accrochages ouverts et insolubles par « nous-mêmes » ; enfin, lorsque la puissance publique n'intervient pas assez souvent, ou encore bien mal du point de vue de l'habitant.

## SON ENGAGEMENT

Le plus souvent, la main courante est manuscrite. Elle indique le nom de l'agent, le lieu, la date et l'heure. Il n'y a pas de fiche pour chaque journée. Seul l'incident est relevé, lorsque l'on considère qu'un déplacement physique est un problème, ou lorsqu'il est déjà résolu. Le problème mis en scène l'est essentiellement pour l'individu particulier et privé. Son nom apparaît d'emblée dès la première ligne. « *M. Moulin, locataire au 40, rue des Marquis, s'est disputé avec Bében.* » Aucun rapport n'est anonyme dans le sens où il évoquerait les gens de l'immeuble, « ceux qui sont là », les voisins ou les gens de l'escalier, sauf lorsqu'il s'agira d'exhiber la force d'un témoignage, alors la masse des anonymes est convoquée, le voisinage était là. Un rapport porte toujours sur un ou des individus nommés et mis en anecdotes. Par contre, le mode d'élection de la plainte est variable.

Lorsque le gardien maintient ses distances à l'égard de l'événement, il le marque nettement : « *Selon les locataires* », ou bien, « *Faits rapportés par madame* ». Ou encore, il décrit la demande explicite qui le pousse à faire un rapport, « *si vous faites un rapport, n'oubliez pas de dire que...* », ou bien « *le rapport est signé à la demande des témoins* ». Cette mise à distance des faits est une façon commune de mettre en garde le lecteur, c'est la véhémence d'une personne qui s'y exprime : « *Vous devez faire un rapport là-dessus* », sinon, le refus d'enregistrer sa hargne pourrait mal tourner. D'où certains récits « *On m'a amené un jeune garçon de neuf ans et demi qui s'appelle Bertrand. Ce garçon a été pris par M. Clou en train de couper des branches sur les arbres qui se trouvent sur la dalle. M. Clou m'a demandé de prendre son nom. Ce que j'ai fait, et d'en faire part à mon supérieur.* » La chose est faite. Mr. Clou est satisfait. L'affaire s'arrête là.

Constater suffit à apaiser le mécontentement. Écrit et retransmis, même aux oubliettes, ce témoignage marque le coup, et l'incident est clos, sans engagement de la part du gardien.

Lorsque le gardien partage la plainte ou l'émotion, il s'y engage plus nettement par des « *j'ai pu constater, je vous confirme, j'ai des présomptions, mais je ne peux en dire plus sans preuve* ». Engagé, il l'est lorsqu'il expose un petit échec sans gravité, aussi bien le sien que celui de la personne. « *À plusieurs reprises, j'ai dû demander au jeune Bernard de tenir son chien en laisse. Celui-ci ne veut pas en tenir compte.* » Si des locataires se plaignent de nouveau du chien de Bernard, le gardien pourra exhiber ce rapport. Si celui-ci tient de nouveau son chien en laisse, on pourra ainsi penser que c'est un effet du premier rapport. Jusque-là, on apaise simplement les choses par le simple fait de l'enregistrer.

Enfin, lorsque l'inévitable incident survient, les faits sont annoncés brutalement, sans besoin de grands détails, puisqu'il n'y a aucun doute. « *J'ai surpris trois jeunes maghrébins, deux Noirs et un Blanc à déboulonner la porte de l'ascenseur. Ils étaient âgés d'une vingtaine d'années. Ils sont partis en direction du centre social.* » Généralement, le récit démarre par vif de l'action ou par une sèche description : « *Cinq boîtes aux lettres cassées, barrière de sortie détériorée, deux poignées de portes arrachées, trois sonnettes de locataires brisées. Actes de vandalisme ?* », se demande le gardien. Ici, tout le monde s'accorde à penser que le compte rendu servira le jour où l'auteur sera identifié. Seulement alors toutes les fiches seront consultées pour plaider à charge : ces événements, c'est lui.

Lorsque l'on détaille la main courante, on s'aperçoit qu'après l'identification du problème vient l'espace libre des circonstances et des interventions de l'agent. En bas de page, le nom des témoins, avec six tirets, souligne la place prépondérante du témoignage devant attester les dires du gardien. Puisque celui-ci n'est pas assermenté, il doit signer et faire signer autant que faire se peut quelqu'un qui serait là, voisins ou personnes de connaissance, afin de soutenir sa parole et son jugement. « *J'ai des témoins* », cette expression qui revient si souvent marque un manque d'autorité, un appel à l'adhésion du lecteur dans un univers sensible où les petits dérapages sont possibles. Le témoin est là pour compenser la vulnérabilité du gardien, ce doute qui pourrait être émis par quiconque ayant maille à partir avec l'événement. La signature de plusieurs témoins marque l'alliance forte, un accord partiel mais solide sur les décombres des oui-dire et des ragots. Signer, ce n'est pas cancaner, c'est confirmer une chose vue et entendue ; c'est s'engager fermement à soutenir une version des faits. C'est aussi épauler son gardien qui en a bien besoin. Car peut-on raisonnablement le croire ? Le témoignage sert à combler le manque de confiance.

## DIRE OU DÉNONCER

Peut-on me croire, si je n'ai pas de témoin », semblent se demander les auteurs de la main courante. « *Le petit-fils de Mme L. jette des tomates, oignons et pommes de terre en visant du 10<sup>e</sup> étage. Un ouvrier a reçu une pomme de terre sur le dos.* » Est-ce croyable ? L'inquiétude, voire l'anxiété, s'exprime par des mots simples mais forts, où se disent l'envie et en même temps l'impossibilité d'agir. Alors de nombreux détails apparaissent pour confirmer : « *La fenêtre du jeune garçon fut facilement repérable, une couverture bordeaux pendait sur le garde-fou de la cuisine. Je suis monté chez lui et ai constaté que le jeune garçon était effectivement seul dans la cuisine où pend la couverture rouge. Trois témoins.* »

Faire un rapport, avec des témoins qui signent, cela consiste à donner une force à une observation peu vraisemblable, si contestable, ou donner acte à une action qui ne peut se faire de la seule volonté du gardien. C'est aussi bien sûr, une façon de se protéger si les événements tournaient mal, et s'ils n'avaient pas été signalés. « *L'ouvrier a reçu une pomme de terre sur le dos, à la jonction de la colonne vertébrale, 3.4.5. dorsale, cela a enflé immédiatement. La victime a déclaré que ce fut très douloureux.* » Pour les bailleurs, le doute est tel sur la validité du témoignage que, pour confirmer un événement, ils téléphoneront au gardien avant d'enclencher une action.

Pour les affaires internes de l'immeuble, le témoignage se situe souvent sur le fil du rasoir : entre la dénonciation positive — il était temps de mettre un terme à ces agissements — et la dénonciation négative — pourquoi faire ça à ce pauvre bougre, il n'avait pas besoin de cela — le gardien est partagé. Les simples témoignages des uns sont perçus, comme dans toute relation d'interdépendance, comme des dénonciations par d'autres. Témoignage ou délation, la différence se retrouve dans la position des personnes à l'égard de l'événement. Le témoin qui y est engagé est un pair qui trahit. Le témoin qui en est très distant, et qui parle, se mêle de ce qui ne le regarde pas. En écrivant un nom sur le rapport, le gardien s'engage fortement, au risque de subir de petites représailles, lui qui habite sur place, d'où l'avantage de la pétition, que les locataires signeront eux-mêmes, comme une autre façon de dire les choses. Car le problème consiste à dire un événement sans vraiment le dire : comment dénoncer une pratique et en même temps l'excuser ? Le témoignage est quelque chose de très difficile lorsque l'on doit quotidiennement ajuster des interactions.

C'est ce petit mot, témoigner, qui ouvre ou ferme l'enclave partielle, c'est lui qui définit une possible avancée dans les échanges avec les institutions, qui énonce « ça vous regarde » — intervenez donc — ou « ça ne vous regarde pas » — allez, déguerpissez. Les événements appellent régulièrement des témoins : un rapport sur quatre concerne les conflits de voisinage, là où le corps est très engagé, lors des injures ou des menaces, un départ à la cloche de bois, bref, là où il est temps de faire quelque chose. « *Cela n'a que trop duré. Recevez les propriétaires des chiens* », ajoute en grosses lettres le gardien excédé. Parfois, le témoin fait corps avec le gardien, tous unis, même combat. Au point de rassembler sur une même page des éléments fort disparates à l'occasion d'une dispute. « *Des locataires se plaignent de tapage nocturne provenant de chez Mme Liens. Plusieurs personnes se disputaient et se sont battues sur le palier vers 3 h du matin. J'ai constaté que le palier était taché de sang, un chariot de supermarché était resté à côté de la porte, l'ascenseur était très sale (urine, crachats, bouteilles de bière vides). Des menaces verbales ont été proférées envers plusieurs locataires par la fenêtre.* » La ligue des locataires dénonce clairement ces bruits en chargeant les personnes. Et le dossier s'épaissit.

Mais parfois, la ligue peut être positive, elle peut protéger un individu. « *Mme Nez me signale que Mr. Carreau n'a pas relevé son courrier depuis quatre jours. Elle est allée frapper à la porte sans recevoir de réponse. Ce dernier est dans un état dépressif et aurait fait des menaces sur sa personne. Au dire de cette locataire, il y aurait eu un coup de feu tiré lundi 4 aux environs de 21 h. J'ai appelé police secours, et en leur présence, nous sommes allés sur place et avons trouvé M. Carreau très affaibli et très excité, refusant toute aide et soin. Il nous a priés de quitter les lieux et de le laisser en paix chez lui. Les agents m'ont demandé de le surveiller et de les rappeler au moindre problème. Ils m'ont interdit d'aller seuls sur place vu que M. Carreau est armé.* » Ici se manifeste le souci de la protection et d'une surveillance bienveillante. M. Carreau aurait pu avoir besoin de secours. Cela arrive. Surveiller, c'est aussi prendre soin de ce qui arrive à chaque locataire.

Parfois encore, le gardien est partagé, tout en se sentant concerné, renvoyant dos à dos les locataires, se contentant de relater l'événement aussi sec qu'un relevé de compteur E.D.F. Lorsque le doute s'installe, il vérifie quelques éléments. « *Mme me fait part de ses problèmes avec son voisin du dessous. Bruit et chiens qui aboient. Or, ces gens-là n'ont pas de chien. Ils travaillent tous les deux et rentrent tard le soir, vers 20 h. Eux me disent qu'elle n'arrête pas de se plaindre pour le moindre petit bruit, et que par contre, c'est elle qui tape dans les radiateurs.* » Les chiens contre les radiateurs. Qui faut-il croire ? En l'absence de chien, ça doit être vrai que c'est elle qui tape sur les radiateurs. C'est l'arroseur arrosé. Toute plainte court ce risque. Et demander l'arbitrage du gardien, c'est le laisser maître d'apprécier et de retranscrire sa version des faits.

## LES JEUNES

Si nous vidons tout l'aspect technique de la main courante, que reste-t-il ? Le jeune garçon. Si les fuites et les incidents techniques courent le long des textes, se dissimulent, reviennent

comme le furet, les jeunes garçons marquent leur territoire d'une façon qui étonne et fait peur. Mi-surpris, mi-inquiets, les rapports tentent sinon d'alarmer le bailleur, du moins de rendre compte d'un événement minuscule dont on ne sait que penser, et surtout, à l'égard duquel on ne sait comment réagir. Un événement relève toujours d'une compétence ou d'un type d'intervention, d'une attitude publique ou d'une position morale. Mais ici, à qui appartient-il : police, médecin, justice, pharmacie ou office HLM ? « *Un lot de seringues se trouvait près du local à vélos. Mme Gendre a appelé le commissariat afin qu'il procède au ramassage des seringues. Ceux-ci ne pouvaient intervenir rapidement. Devant ces faits, nous avons décidé de ramasser les seringues pour éviter tout risque d'accident. Les ilotiers sont passés en fin d'après-midi.* » Un lot de seringues par terre, voilà un fait que l'on appréhende difficilement. Ce n'est pas un simple objet trouvé, il faut prévenir les forces de l'ordre, ou bien les ramasser et faire un rapport. Pourschasser la saleté et le bruit, les fuites d'eau et les allées et venues irrégulières, les pannes d'ascenseur et les portes ouvertes, passe encore. Mais les yeux s'écarquillent devant les traces laissées par les jeunes garçons — mobylette ou seringue, voiture ou sac étrange, vêtement en cuir ou magnétoscope. Que faire devant ces objets ? semblent se demander les auteurs. Quelle attitude adopter entre ce que l'on croit être du vol ou un recel, au mieux une arnaque quelconque ou l'objet d'un chantage ? La réaction se fait bien entendu sur un savoir d'arrière-plan : Comment faire face à l'appauvrissement majeur des lieux ?

Répondre à cette question donne un tout autre sens au doute qui s'empare des gardiens, parfois des parents. Pour éviter les braquages, ne faut-il pas tolérer quelques petits vols ? Pour échapper à un vol, ne faut-il pas accepter de petits chantages ? « *Des jeunes ont battu le fils Benetou car ils croyaient qu'il les avait dénoncés pour le vandalisme des voitures du mois de mai. Le SAMU l'a transporté à l'hôpital. Après la plainte déposée par Mme Benetou, la gendarmerie et la brigade des mineurs ont été à l'hôpital. Le jeune a fait une déposition avec le nom de ses agresseurs. Signalons que c'était eux qui avaient cambriolé l'appartement de sa mère, il y a 15 jours, qu'ils prétendaient garder télévision, magnétoscope, etc. et qu'il fallait que cette femme donne en plus mille francs.* » Pour empêcher d'être complètement dévalisé, ne faut-il pas acquiescer devant quelques objets disparus ? Et pour parer à d'éventuelles représailles, ne vaut-il pas mieux s'abstenir de toute dénonciation et endosser quelques recels amicaux ? C'est en ces termes que se posent les relations aux jeunes adolescents. Les gardiens l'ont compris depuis longtemps, et gare aux impairs ! Lorsque deux policiers en civil se présentent à la loge : « *Le commissariat avait reçu un appel de la gardienne de la cité. Or, je n'avais pas appelé le commissariat. En plus, ils n'ont pas attendu que les « jeunes durs » de la cité se soient éloignés de la loge pour exposer les faits, ce qui me met en situation délicate.* » Il n'est pas question de parler à la police à tout bout de champ, d'ouvrir les portes à la demande du premier huissier venu, d'être vu régulièrement en leur présence. Si les seringues doivent être ramassées par la police, c'est que sans doute, ce qu'il y a au bout ne concerne pas le gardien mais plutôt l'ordre public. Et si les policiers utilisent les gardiens comme informateurs, alors la partie avec les adolescents est perdue d'avance, le rapport de force est en leur faveur. Avant le recours à la police, il y a les gardiens qui doivent négocier l'ordre, les exigences, dire gentiment aux jeunes de faire attention au voisinage qu'ils gênent. « *On leur parle gentiment et doucement pour leur expliquer que la personne du dessus vient juste de sortir de l'hôpital, qu'il faudrait faire moins de bruit. Mais ça n'a pas suffi. Ils nous ont répondu méchamment, en disant que leur chien allait attaquer. Ces gens-là ne sont pas compréhensibles. Et on leur a dit que la prochaine fois, on appellera la police.*

Le mode de narration témoigne que les gardiens refoulent les jeunes en dehors de la cité, dans leurs manifestations corporelles, leurs gestes bruyants ou leurs grossièretés. Les récits ne les dénoncent pas directement, mais ils sont très actifs pour signaler les espaces incontrôlés, les relations dans lesquelles ne règne aucune règle stable, ou lorsqu'il y a une transgression d'une habitude courante. Le premier lieu à protéger, et mille fois écrit, c'est la cage d'escalier, où filles et garçons refusent d'obtempérer : sortez de là. « *Ces jeunes stationnent dans les étages, dans les halls durant la journée, et parfois même le soir, après 21 heures, sans compter le vacarme qu'ils font. Il y a environ 15 jours, je les ai trouvés réunis dans l'escalier. Je leur ai demandé de descendre, en leur signalant que les étages n'étaient pas des lieux de réunion.* Certains

rapports, insatiables et volubiles, campent à longueur de page la véhémence omniprésente d'une jeunesse qui se chamaille : « 0 h 20 min. J'ai fait appel aux forces de l'ordre. Un groupe de jeunes perturbait la tranquillité et le sommeil des locataires de la cité par des hurlements, des cris, des rires intempestifs, ce qui reste intolérable ! » Mais ces derniers réagissent en rétorquant : « On est chez nous, que les flics viennent, ils verront que ce n'est pas bon pour eux. » Les gardiens sont avant toute chose gardiens de la cage d'escalier, pas de chahut, pas de bruit, pas de saleté.

Si la jeunesse n'est pas là, alors son regard se tournera vers le bas des immeubles. « Une Vespa circule parmi les enfants, roulant à toute allure dans le sable. Un enfant en a reçu dans la figure, et une personne les a disputés. Aussi sec, le jeune motard lui a crié « ta gueule ! ». Des locataires m'ont informé que lorsqu'ils voyaient défiler des motos, ils téléphonaient au commissariat. Mais quand la police arrivait, les jeunes allaient cacher leur moto dans les tours. » Si les bas des immeubles sont sauvegardés, alors les gardiens tourneront plus loin, entre les tours, ce que les architectes appellent les abords, leur attention centrée sur les jeunes qui ne font pas partie de la cité. Ils observent les jeunes, s'appliquent à glaner de l'information sur les enfants des uns et des autres, à recueillir la hargne des locataires, recensent les injures lancées çà et là. Plus les jeunes reculent sur d'autres territoires, plus ils gagnent du terrain, plus ils peuvent dire « les jeunes font des conneries autour du centre social, les éducateurs devraient intervenir ». L'événement est bien pourchassé par les gardiens — entre autres — très attachés à leur activité professionnelle comme un « chez eux » privé qu'il faut tenir serré. Leur lutte consiste à ouvrir un éventail plus grand d'espaces privés pour les femmes contre les jeunes bruyants, pour les enfants contre les motos. Le regard public est attiré sans relâche sur ses gains de territoires, les caves, les garages, les halls, les parkings. Qu'une voiture étrangère se gare ! Et voilà le sens de sa présence déjà là, est-ce un escroc ou une voiture volée ? L'objectif implicite consiste à lutter contre la contamination extérieure, mais dont on sait qu'elle prend langue avec un membre de l'intérieur qu'il faut protéger. « Il y a d'autres jeunes garçons et filles qui fréquentent le groupe, et parmi eux, le fils Thomas, dont les parents sont des personnes très bien et qui font tout pour empêcher le contact entre ces jeunes et leur fils. Mais apparemment, le fils ne veut rien savoir. Dernièrement, il est rentré chez lui et paraissait comme l'on dit « chouté ». Sa mère lui en a fait l'observation. Mais bien entendu, il a nié. La gendarmerie l'a convoqué pour ces jours-ci. Je dois ajouter que le jeune Pompét se promène dans la cité armé. »

Derrière l'ampoule cassée, le hall sali, la porte ouverte, un rapport de force s'exerce et vise à repousser au plus loin les jeunes garçons, signe agité d'un risque qu'il convient de maîtriser. Les détails les plus abondants les concernent directement, ils reflètent une façon commune de parler de l'adolescence qui attire tracas et petits ennuis. Ils ne font que traduire l'embarras des parents à l'égard de leurs propres enfants, un mode d'énonciation qui, sous couvert de description, passe rapidement vers une dénonciation mesurée. Car c'est bien d'eux que viendra l'actualité. Celle qui attirera de nouveau un léger stigmaté et la plume du journaliste. Or, tout le problème du gardien est le suivant. Il a un pied dehors, c'est un professionnel de l'office HLM, et un pied dedans, c'est un locataire qui fait ses courses et emmène ses enfants au bac à sable.

De sorte que lorsqu'il écrit sa main courante, il n'est pas du tout un policier qui surveille de l'extérieur, il est un habitant à qui on a confié une mission très limitée, avec pour mot d'ordre : faites ce que vous pouvez. Un mot d'ordre un peu lâche car il signifie : repoussez l'événement et les jeunes tant que vous le pouvez, arrangez-vous pour calmer le jeu et les gens, retardez les sourdes rumeurs. À la rumeur, les offices HLM répondent par la surdité. La rumeur découle de la surdité. Dans « La réputation des cités HLM<sup>5</sup> », R. Dulong et P. Paperman ont beau dire qu'il faut que les gens aient le courage de leurs opinions, la force de dire « je » et de soutenir leurs assertions, parler à voix haute n'a de sens qu'à condition d'avoir un interlocuteur présent et fiable. En son absence, la rumeur à voix basse est faite pour frapper les affects,

5. Enquête sur le langage de l'insécurité, Paris, L'Harmattan, 1992. P. 222 « Ce qui s'énonce dans la réputation, c'est une sorte de jugement irresponsable, une sorte de délation anonyme (...) Il ne vous parle pas, mais fait parler les autres ; non pas d'autres personnes, mais un auteur impersonnel, anonyme, à travers les lieux communs, les clichés, les on-dit, une construction pétrée de conventions. »

elle est là pour porter seule une information ou un événement qu'aucune institution ne veut connaître. Mi-fictive, mi-réelle, une rumeur n'est jamais vérifiable. L'une de ses fonctions consiste à dérouler du sens là où il ne reste souvent que de l'opacité. La main courante se situe à la jonction même de ce processus. En couchant sur la main courante les récits, rumeurs, faits divers, les gardiens tentent de s'emparer du domaine de l'ouï-dire, de lever un coin du voile et de formuler le bruit à leur manière. Entre vraisemblance et affabulation, entre chiens et radiateurs, ils essaient de dire : j'ai vu la chose. Or, bien souvent, ils ne voient évidemment que ce que les locataires veulent bien montrer — d'où les portes qui se referment sur leur nez une fois sur deux — ces moments où les lieux se déchirent et, dans la faille entre ouverte, lorsque la rumeur prend un tour inattendu.

La main courante est la métaphore rassurante d'une réalité menaçante, souvent un événement qui dépasse l'individu même. Elle forme avant tout une question : comment faire de la rumeur locale un récit plausible à l'adresse de l'institution ? Comment faire des moments d'exacerbation mêlés de peur un événement appréhendable pour les « gens de bureau » ? L'une de ses fonctions consiste à ajuster le mouvement proche des locataires aux directions lointaines du bailleur. Dans ce réglage, tout l'art consiste à éviter la dénonciation, pour éluder l'insulte continue, tout en privilégiant la forme lapidaire et les mots qui font mouche.

Mais faire mouche auprès de qui ? À l'adresse des représentants de l'institution ? Certainement. Mais ces derniers ne répondent que trop rarement à l'événement, classé sans suite ou, pire, porté dans les bras du commissaire de police qui le transmettra au tribunal.

Classés sans suite, il ne faut guère s'étonner que les événements déchirent alors les lieux, suivis par la rumeur qui, elle, donne suite pour servir de preuve ou de contre-preuve. La rumeur ramasse tout ce qui est abandonné par la puissance publique, comme un support efficace permettant de supporter le réel, en emportant régulièrement la conviction des locataires et des jeunes marqués par ce vide institutionnel. Classés sans suite, ces événements continuent d'éroder la considération, de ronger la maîtrise des relations inter-générationnelles, d'altérer les petites règles locales qui assurent les passages des individus d'un monde à un autre. C'est pourquoi certains événements prennent plus d'importance que d'autres, et marquent tant la mémoire des lieux.

Le personnage principal, c'est le jeune garçon, il tire derrière lui toute la décadence des lieux, car il diffuse l'information, la répand comme de la poudre, lui donne un sens dramatique, conforte la morale publique : ces lieux sont insupportables et frappés de discrédit. Il est la figure centrale de la rupture, celle qui se réalise dans le monde scolaire, qui le disqualifie aux yeux des adultes, qui l'humilie tous les jours à travers le gardien d'immeuble. L'adolescent campe sur cette ambivalence : mauvais sujet qui s'étale sur les marches de l'escalier en débranchant le compteur électrique, il est en même temps « notre fils » abandonné par le système scolaire et par la puissance publique. C'est bien lui qui creuse tant et plus cette absence, qui manifeste bruyamment cette désertion des politiques sociales, et maintient cette pression sur les événements pour les « exaspérer ». En gros, l'adolescent se constitue en témoin vivant et actif de la désaffection du politique.

Lorsque la parole publique manque cruellement, cet espace vide ouvre la porte aux rumeurs les plus édifiantes. La rumeur occupe entièrement cet espace où les institutions se taisent, ne disent mot pour éviter le scandale. Alors, le vrai et le faux n'ont plus d'importance, il ne reste plus que les rapports de force et les représailles, dans un entre-nous étouffant la moindre clarté. Finalement, les jeunes sont le signe affecté de cette absence, ils occupent ce registre spécifique des règles publiques, cette parole et cette action qui devraient énoncer ce qu'il est bon de faire.

Jean-François LAË  
Groupe de recherche et d'analyse  
du social et de la sociabilité  
I.R.E.S.C.O.  
59-61, rue Pouchet  
75849 Paris Cedex 17, France

### RÉSUMÉ

Ce texte présente des extraits de notes quotidiennes, prises par des gardiens d'immeubles HLM dans la banlieue nord de Paris et en périphérie de Rouen, qui relèvent des « incidents » avec des familles et des adolescents dont les « agissements » troublent l'ordre ordinaire de la cité. La perspective adoptée consiste à reprendre la mise en scène des événements écrite par les gardiens, en s'attachant à rendre compte des effets de sens qu'elle produit. Il s'agit donc de traduire de quelle façon les mains courantes décrivent « les jeunes garçons » en creusant une absence : celle des politiques sociales en ces lieux marqués par la faillite de l'intervention de la puissance publique.

### SUMMARY

This paper presents excerpts of daily notes kept by security guards at low-rental apartment buildings in the suburbs of Paris and Rouen, in which "incidents" are reported with families and adolescents whose "actions" have disturbed the normal order of the city. The perspective adopted consists of recreating the events written down by the guards, and attempting to extract meaning from the effects produced. The aim is to translate the way in which "the young boys" are described in these registers, by looking deeper into the absence of social policies in physical settings such as these which bear the marks of the failure of public powers to intervene.

### RESUMEN

Este texto presenta extractos de notas cotidianas, tomadas por los porteros de inmuebles Hlm en las afueras de París y de Rouen, que relevan los « incidentes » con familias y adolescentes cuyas « conductas » perturban el orden corriente del complejo habitacional. La perspectiva adoptada consiste en analizar la puesta en escena descrita por los porteros, consagrándonos a dar cuenta de los efectos de sentido que ésta produce. Se trata en consecuencia de traducir de que manera se describe a los « jóvenes muchachos », profundizando una ausencia : la de las políticas sociales en esos lugares signados por el fracaso de la intervención del poder público.